

L'Écho de Jossigny

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

OCTOBRE 2020



<http://jossigny.fr/>

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire	1
Vie Municipale	2
Vie Municipale	3
Vie Municipale	4
Vie Municipale	5
Vie Municipale	6
Vie du Village	7
Vie du Village	8
Vie du Village	9
Vie du Village	10
Chez nos voisins	11
La Com. Digitale !	12

HORAIRES DE LA MAIRIE :

**Lundi, Mardi et
Jeudi : 9H/12H et
14H/18H**

**Mercredi :
9H/12H**

**Vendredi :
9H/12H et 14H/19H**



Le mot du Maire

Nous ne le redirons jamais assez... la crise sanitaire a été préoccupante pour la santé publique, l'économie, bloquante pour la vie communale...

Et ce n'est pas encore fini !

Je ne souhaite pas vous délivrer un message pessimiste voire anxiogène, mais vous devez, nous devons rester prudents et respecter scrupuleusement les consignes sanitaires, les gestes barrières.

Le relâchement fut compréhensible pendant la période estivale. Mais la rentrée scolaire doit nous permettre de reprendre « les bonnes habitudes ».

En concertation avec la municipalité, l'équipe enseignante a pu accueillir tous les élèves, rentrée différenciée en fonction des niveaux (à voir en pages intérieures).

Les services municipaux sont à pied d'œuvre aux horaires habituels... avec le port du masque.

L'équipe municipale s'est mise au travail très rapidement, pour préparer le Budget, prévoir les travaux urgents et les projets, valoriser la communication (en dernière page).

Cette équipe a à cœur de veiller à votre qualité de vie dans votre village, maintenir des services rendus à la population, garder le cap des orientations que vous avez validées.

De beaux projets en perspective pour continuer de bâtir ensemble l'avenir de Jossigny.

Vous nous avez fait confiance en mars dernier et nous saurons en être dignes.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de votre bulletin municipal.

Fidèlement.

Patrick MAILLARD



Présentation de votre nouvelle équipe



Le Maire

M. Patrick MAILLARD



1ère Maire-Adjointe

Mme Sylvia CHEVALLIER

Déléguée aux finances, animations,
scolaire et périscolaire



2ème Maire-Adjoint

M. Laurent GROBBOIS

Délégué à la communication
et au site internet



3ème Maire-Adjoint

M. Christian FEUVEAU

Délégué aux travaux, entretien,
sécurité et urbanisme



Conseillère Municipale
Mme Monique
BRANDSTAETTER



Conseiller Municipal
M. Gwenaël COUÏC



Conseiller Municipal
M. Henri ESCH
Délégué au sport



Conseiller Municipal
M. Adrien EZINE



Conseiller Municipal
M. Stéphane FATIS



Conseiller Municipal
M. Yann HENRIOL



Conseillère Municipale
Mme Christine PAULINO



Conseiller Municipal
M. Pierre-Edouard POTTIER



Conseiller Municipal
M. Jorge ROSA



Conseillère Municipale
Mme Ilda THOMAS



Conseiller Municipal
M. Véran TOINON
Délégué à la culture

Vie Municipale

Les Commissions Municipales

* en gras, les vice-présidents

<p style="text-align: center;">FINANCES</p> <p>Madame Sylvia CHEVALLIER</p> <p>Monsieur Laurent GROSBOIS</p> <p>Monsieur Christian FEAUVEAU</p> <p>Madame Christine PAULINO</p> <p>Monsieur Yann HENRIOL</p> <p>Monsieur Véran TOINON</p>	<p style="text-align: center;">TRAVAUX, ENTRETIEN ET SECURITE</p> <p>Monsieur Christian FEAUVEAU</p> <p>Monsieur Laurent GROSBOIS</p> <p>Monsieur Adrien EZINE</p> <p>Mme Christine PAULINO</p> <p>Monsieur Henri ESCH</p> <p>Madame Monique BRANDSTAETTER</p>
<p style="text-align: center;">INFORMATION, COMMUNICATION, SITE INTERNET</p> <p>Monsieur Laurent GROSBOIS</p> <p>Monsieur Véran TOINON</p> <p>Monsieur Gwenaël COUÏC</p> <p>Monsieur Stéphane FATIS</p> <p>Monsieur Adrien EZINE</p>	<p style="text-align: center;">URBANISME</p> <p>Monsieur Christian FEAUVEAU</p> <p>Madame Sylvia CHEVALLIER</p> <p>Monsieur Laurent GROSBOIS</p> <p>Monsieur Gwenaël COUÏC</p> <p>Madame Christine PAULINO</p> <p>Mr Véran TOINON</p>
<p style="text-align: center;">SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE</p> <p>Madame Sylvia CHEVALLIER</p> <p>Monsieur Stéphane FATIS</p>	<p style="text-align: center;">ANIMATION, SPORT, CULTURE, ASSOCIATIONS</p> <p>Animation :</p> <p>Madame CHEVALLIER Sylvia</p> <p>Sport :</p> <p>Monsieur ESCH Henri</p> <p>Culture :</p> <p>Monsieur Véran TOINON</p> <p>Associations :</p> <p>Monsieur Patrick MAILLARD</p>

Les Commissions Municipales et Délégations

- ◆ **DELEGUES POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Membres titulaires : Madame CHEVALLIER Monsieur GROSBOIS Monsieur FEAUVEAU	Membres suppléants : Monsieur ESCH Monsieur FATIS Monsieur HENRIOL
--	--
- ◆ **COMMISSION ELECTIONS**
Monsieur HENRIOL
- ◆ **MEMBRES DU CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**
Madame BRANDSTAETTER
Monsieur FEAUVEAU
Madame PAULINO
Madame THOMAS
- ◆ **DELEGUES AU CPR - Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés**
Membre titulaire : Monsieur FATIS **Membre suppléant :** Monsieur ROSA
- ◆ **DELEGUE AUPRES DE LA MISSION LOCALE**
Membre titulaire : Monsieur FATIS
- ◆ **DELEGUE AU PAT - Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique**
Membre titulaire : Madame PAULINO
- ◆ **DELEGUE AUPRES DE L'ASSAD - Association de Soins et Services à Domicile**
Membre titulaire : Madame PAULINO
- ◆ **DELEGUES AU SIETREM - Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers**
Monsieur COUÏC
Monsieur HENRIOL
- ◆ **DELEGUES AUPRES DU SIT - Syndicat Intercommunal des Transports**
Membre titulaire : Madame CHEVALLIER **Membre suppléant :** Monsieur TOINON
- ◆ **DELEGUE AUPRES DE L'OTMG - Office du Tourisme de Marne et Gondoire**
Monsieur HENRIOL
- ◆ **DELEGUE AUPRES DE LA CLECT - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**
Madame CHEVALLIER
- ◆ **DELEGUE AUPRES DU SMAEP - Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable**
Monsieur Patrick MAILLARD
- ◆ **DELEGUES AUPRES DU SDESM - Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne**

Membres titulaires : Monsieur EZINE Monsieur FEAUVEAU	Membres suppléants : Monsieur ESCH Monsieur TOINON
--	---
- ◆ **DELEGUES AU SYAGE - Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine**

Membre titulaire : Monsieur FEAUVEAU	Membre Suppléant : Monsieur FATIS
--	---
- ◆ **DELEGUE ENVIRONNEMENT ET ORDURES MENAGERES AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE**
Monsieur HENRIOL
- ◆ **REPRESENTANT A LA SPLA MARNE ET GONDOIRE AMENAGEMENT**
Monsieur MAILLARD

Vie Municipale

En direct de...

Nous vous proposons cette nouvelle rubrique pour vous informer des décisions du Conseil Municipal qui touchent votre quotidien, des projets, des réalisations du Conseil Municipal des Enfants, de l'école, du service périscolaire, sous une forme assez synthétique.

LA MAIRIE :

Le 12 aout, rendez-vous avec Madame GANDON, Directrice du secteur Nord de l'Agence Routière Départementale, rencontre liée à la compétence du Département en matière de voiries et d'aménagements routiers.

Trois sujets ont été évoqués :

Réfection des voiries et sécurisation

Nous avons traité en urgence les trous béants au droit des ralentisseurs, rue de Lagny. La réfection globale n'est pas envisagée avant 2022. Mais en insistant, la Directrice a convenu qu'il fallait résoudre ce point très dangereux. Nous la remercions de sa célérité : les travaux préventifs ont été exécutés très rapidement.



Nous l'évoquons en mars dernier, la sécurisation des cheminements piétons serait une priorité du mandat sur l'ensemble de la commune. Compte tenu du coût élevé, la commission travaux constituera un dossier de subvention, auprès du département. Début octobre, les membres de la commission travaux ont fait un tour de village « pour évaluer les priorités ». Les travaux seront ainsi réalisés par tranche. Nous ne pouvons présenter qu'un seul dossier par an.

Malgré une attente forte sur le sujet, le délai nous permettra d'envisager en même temps la pose de fourreaux pour la fibre, voire l'enfouissement des réseaux, opérations pouvant être également éligibles à des subventions.

Mise en œuvre du carrefour à feux

Le Département, gestionnaire de nos voiries principales, avait émis une convention quadripartite début janvier avec l'EPA (Etablissement Public d'Aménagements), Marne et Gondoire et la commune.

Mais il y a eu un léger « retard à l'allumage » dû essentiellement à la crise sanitaire, au confinement.

Pour rappel : il s'agit d'une enveloppe d'environ 600 000 euros consistant à l'enfouissement de l'alimentation électrique, réaménagement du carrefour (tourne à gauche), modification de l'accessibilité de l'arrêt de bus « Cheval Blanc », pose des feux.

La clé de répartition n'étant pas satisfaisante pour certains partenaires, y compris la commune, cette convention sera donc amendée puis validée au cours du dernier trimestre 2020 (nous l'espérons), pour une mise en œuvre courant 2021.

Statut de notre déviation ou Rocade Sud

L'Arlésienne vous direz vous... pas faux !!!

Ce dossier « épineux » est sur « le bureau de l'ARD » depuis 2007.

Madame la Directrice a bien compris l'utilité de se pencher rapidement sur le statut de cette voie privée, ouverte à la circulation publique, située sur la commune de Jossigny et de Bussy-Saint-Georges... !!!

Il n'est pas envisageable de la supprimer, ne serait-ce qu'au regard de la ligne 46 qui l'utilise du lundi au samedi pour desservir notre zone artisanale, les riverains de la rue de Tournan.

Rendez-vous est pris dans quelques mois pour envisager une solution pérenne, en termes de responsabilité et d'entretien.

Le budget communal

STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel, eau, téléphone, fournitures administratives et scolaires, les assurances, les contrats...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation...), dotations (principalement la participation de communes dues pour l'Etat Civil) et subventions ainsi que les produits de gestion courante (loyers perçus de l'épicerie, location de la Grange, concession du cimetière...)
Investissement	Toutes les dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la Commune : achat de bâtiments, remplacement de matériels, entretien de bâtiments (en 2020 : changement de la porte de l'école, réfection d'un des piliers de l'église...), aménagement de la voirie...	La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions du Conseil Départemental... sur les travaux réalisés. L'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Budget primitif 2020

Présentation des grandes lignes de dépenses et recettes 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Prévision
Les produits des services et du patrimoine	28 000 €
Les impôts et taxes	485 282 €
Les dotations et participations	156 856 €
Les produits de gestion courante	20 010 €
Les recettes exceptionnelles	300 €

LES IMPOTS ET TAXES	Prévision
Produit fiscal attendu	350 602 €
Produits issus de la fiscalité reversée par l'ECPI	107 680 €
Fonds départemental des droits de mutation	2 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévision
Dépenses générales	405 700 €
Dépenses de personnel	379 000 €
Les charges de gestion courante	52 600 €
Les charges financières	2 820 €
Les dépenses exceptionnelles	1 500 €
Le virement à la section d'investissement	167 517 €

DEPENSES DE PERSONNEL	Prévision
Personnel titulaire	250 000 €
Personnel non titulaire	20 000 €
Charges	85 000 €
L'assurance du personnel	12 000 €
La médecine du travail	9 000 €

CHARGES DE GESTION COURANTE	Prévision
Subventions aux associations	15 000 €
Indemnités des élus	34 000 €
Contribution au fonds de compensation	2 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS	Prévision
Virement de la section de fonctionnement	167 517 €
Dotation, fonds divers et réserves	120 948 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	Prévision
Emprunts et dettes assimilées	14 470 €
Immobilisation incorporelles	4 000 €
Immobilisations corporelles	172 299 €

Section de fonctionnement	1 018 276 €
Section d'investissement	288 464 €

Vie du village

L'école et le périscolaire



Eh oui c'est la rentrée !

Après une fin d'année scolaire très atypique, les enfants... les élèves étaient ravis de retrouver leurs copains et copines, leurs maitresses, et l'équipe d'encadrement du périscolaire.

La rentrée s'est faite en tenant compte des gestes barrières, de la distanciation : les « petits, moyens, grands » étaient accueillis côté église, les primaires côté parking. Des cris de joie, très peu de pleurs... nous souhaitons à tous et à toutes une très bonne année scolaire moins perturbée.



Périscolaire :

Nous nous étions engagés à renouveler l'enquête sur une garderie « Petites Vacances » pour la nouvelle rentrée.

Dès le 1^{er} juillet, les parents d'élèves ont été destinataires par mail d'un questionnaire permettant d'évaluer la pertinence de ce service.

Pour rappel, il était convenu, avec les représentants de parents, que l'ouverture ne se ferait qu'avec un effectif minimum de 15 enfants, un engagement ferme et facturé.

Les résultats de ce sondage ne nous permettront pas cette ouverture :

- vacances de Toussaint : 12 enfants en moyenne
- vacances de Noel : 7 enfants en moyenne

Nous réitérerons cette enquête pour la deuxième partie de l'année scolaire.



Journée des Plantes

4^{ème} année... déjà ! Le temps passe vite mais ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille !

L'organisation d'un tel événement, attendu par tous, aurait pu être

fragilisé dans un contexte sanitaire préoccupant et par une météo capricieuse.



Mais ce ne fut pas le cas... Les nombreux visiteurs ont pu profiter d'un coin de ciel bleu, les exposants fidèles ont bravé la pluie...

Nous avons oublié la grisaille ambiante le temps d'un week-end, sous le signe des Plantes, de l'Art et du Bien Être !

Nous souhaitons saluer l'acharnement des organisateurs, qui ont su garder le cap, souligner la volonté du Président du

Conseil Départemental de soutenir la ruralité, mais celle également du Président de Marne et Gondoire qui soutient les projets des petites communes comme Jossigny. Nous remercions aussi l'investissement de l'Administrateur du Château pour développer, dynamiser l'ouverture du domaine au public !

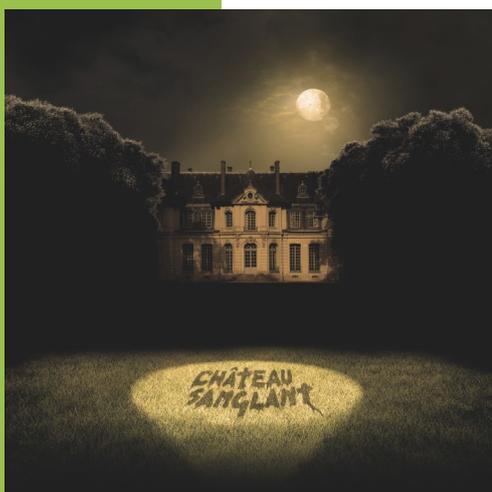
Nous attendons avec impatience la 5^{ème} Edition !!!



Escape game

L'expérience que vous allez vivre est une version haut-de-gamme de l'Escape game. Tentez de survivre **90 minutes** au cœur d'un **château hanté**, avec pour seuls atouts votre sang-froid et votre sagacité. Plongé au sein d'un terrain de jeu immense, avec l'aide de vos seuls coéquipiers, vous devrez résoudre **un mystère vieux de plusieurs siècles**, vous confronter à des énigmes effrayantes et parcourir les passages secrets les plus poussiéreux du château de Jossigny.

Quoi que vous y découvriez, vous n'aurez qu'un seul mot d'ordre : **SURVIVRE !**



L'expérience se déroule **de nuit** dans le château de Jossigny, domaine national classé au registre des **monuments historiques** et entièrement dédié à votre équipe de **4 à 8 joueurs**. Oubliez les décors d'escape game classiques, et transportez-vous au 18^e siècle dans **plus de 300m²** de mobilier d'époque, de parquets grinçants, de moulures vermoulues et prenez le risque de **réveiller les fantômes** qui peuplent les longs couloirs obscurs de ce chef-d'œuvre d'architecture. Nous sommes fiers de vous proposer, en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, **le plus grand escape game de France**. Informations et réservations : <https://www.chateausanglant-escapegame.fr/>

Vie du village

Retour en images sur les travaux réalisés cet été



Réfection de l'église



Installation d'une barrière anti-intrusion par le CMN (Centre des Monuments Nationaux)



Élagage rue de Meaux



Installation d'un équipement fitness parcours santé

Pour poursuivre notre volonté de mieux isoler l'école, la porte (côté cour) a été changée, munie d'un film de protection anti UV, anti « regard ».

La dépose de rideaux faite, l'agent technique a finalisé la pose de stores sur l'ensemble des fenêtres.



Oups... le marronnier a disparu !
Quel dommage d'abattre le seul arbre de la cour de récréation nous direz-vous...

Sur les conseils de l'entreprise d'espaces verts, par sécurité, il fallait le couper : il était creux, plein d'eau au cœur et risquait à tout moment de tomber sur les enfants...

Nous réfléchissons très vite à combler ce vide avec les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME).



Quoi de plus émouvant qu'un homme et une femme qui se rencontrent l'un à une fête foraine, l'autre autour d'une oasis, et qui, 60 ans plus tard, fêtent leur amour constant.

Le diamant, ce minéral si précieux, inaltérable, incassable est bien à l'image de leurs unions.



M. et Mme HUS



M. et Mme COYARD

L'état civil

L'état Civil sur l'hôpital

Depuis l'ouverture de l'hôpital, nous avons créé une mairie annexe, au sein du Centre Hospitalier, en accord avec les services de l'état.

Nous y avons installé 2 agents. Ce service fait partie intégrante de la mairie de Jossigny. Nous en assurons les frais de fonctionnement, variables chaque année.

Heureusement pour les finances communales, depuis 2015, l'article 85 de la loi NOTRe nous permet de demander une contribution financière aux communes éligibles, selon les termes de cet article, proportionnellement au nombre d'actes de naissance et de décès délivrés par notre service. Cette contribution est due chaque année au titre des dépenses constatées l'année précédente. Par exemple : en 2019, c'était environ 123 000€ de dépenses, somme imputée à 27 communes en 2020.

Des chiffres significatifs :

- ⇒ 3615 Naissances
- ⇒ 861 Décès
- ⇒ 25000 Demandes d'actes d'état civil
- ⇒ 2500 livrets de famille, pour une commune de 672 habitants !

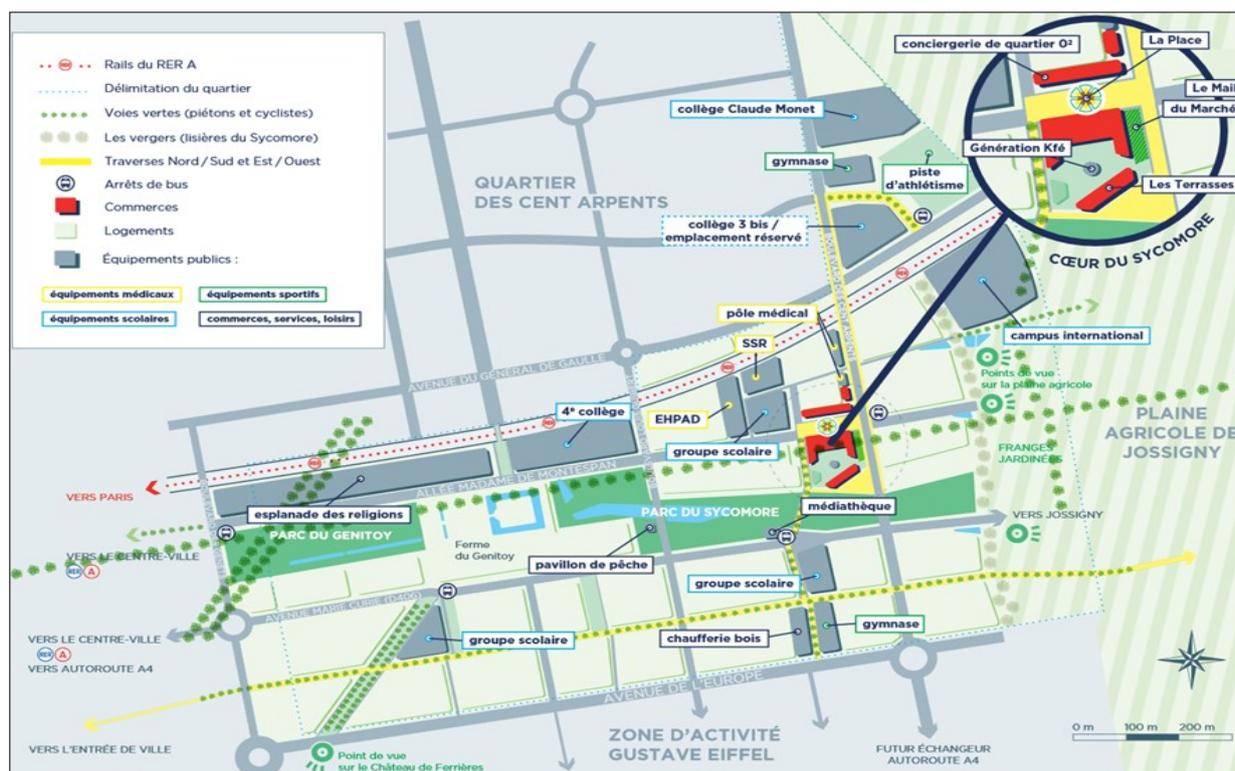


Chez nos voisins...

Bussy-saint-Georges

Si la politique d'urbanisme de nos voisins ne correspond pas forcément à notre idéal, à la voie prise par Jossigny, il nous semble tout de même important de retransmettre les informations liées au quartier du Sycomore. En effet, vous pouvez déjà constater l'avancée des constructions en cours à Bussy Saint-Georges, aux portes de Jossigny.

Ce quartier s'étendra sur 117 hectares dont 16 dédiés aux espaces verts. Ce sont 4 500 nouveaux logements prévus. Ce projet est accompagné de nouveaux commerces, d'infrastructures. Il porte l'ambition de créer un deuxième centre-ville (Cœur du Sycomore). Par ailleurs, un nouvel échangeur autoroutier sera créé du côté ouest de l'entrepôt Galeries Lafayette et de la station Total. Ce projet est intégré à la ZAC G. Eiffel, du Sycomore et n'empiète pas sur les espaces agricoles de Jossigny. La carte suivante, issue du site internet de Bussy-Saint-Georges permet une vision claire du projet.



Cette urbanisation répond à la croissance démographique et un besoin en logements toujours plus important. Mais à nos yeux, cela renforce l'importance et la nécessité du positionnement de Jossigny comme poumon vert au sein de Marne et Gondoire. Très tôt, nous nous sommes inscrits dans des démarches permettant la préservation de notre plaine agricole et de nos espaces forestiers. Ainsi, le PPEANP (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains), créé en 2014, est l'outil réglementaire assurant leur pérennité. C'était une première en Ile de France. Aujourd'hui, nous restons vigilants et mobilisés pour cette cause, le meilleur moyen de défendre notre spécificité et notre cadre de vie.

Il ne faut pas nier que ce nouveau quartier représentera aussi certaines opportunités pour les Jossignaciens :

- D'ici 2024, le plan vélo devrait permettre la création d'une piste cyclable nous reliant à Bussy Saint Georges et une traversée aménagée de la D231 du côté de l'Hôpital. Cela est le résultat direct de la concertation voulue par les élus de Jossigny, de Bussy-st-Georges, de Marne et Gondoire pour rendre notre village plus accessible sans voiture et permettre aux Jossignaciens de rallier l'hôpital, le Clos du Chêne en mode doux.
- A quelques pas, le parc du Sycomore nous offrira un nouveau lieu de promenade.
- Le futur échangeur améliorera encore l'accessibilité de Jossigny et pourrait décharger la circulation sur notre axe est-ouest.

La com. digitale !

La Communication de la commune s'est enrichie de nombreux moyens pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

Le site internet de la Mairie a fait peau neuve en 2019 afin de répondre au mieux à vos besoins.
<https://jossigny.fr>



« Ma commune dans la poche »



La commune de Jossigny s'est doté d'un outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village. Il vous suffit de la télécharger **gratuitement** sur votre smartphone. Ensuite, ouvrez l'application (et autorisez les notifications), entrez le nom de votre commune dans la barre de recherche en haut de l'écran, désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur jaune.



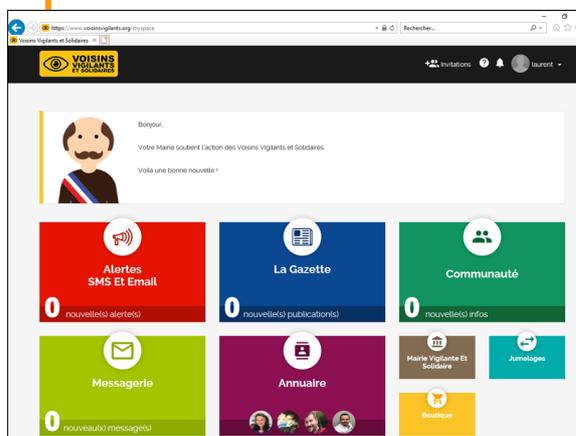
Le dispositif Voisins Vigilants

Il est fondé sur la solidarité de voisinage, et permet aux voisins d'un même quartier, d'une même rue, de s'impliquer dans la vie communale, de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité.

La plateforme «voisinsvigilants.org » nous permettra également de diffuser de l'information, d'alerter la totalité des Voisins Vigilants par SMS pour tout type de risque : Météo, Voirie, évènements exceptionnels...

Pour devenir Voisin Vigilant :

1. Rendez vous sur le site : www.voisinsvigilants.org
2. Saisissez votre adresse postale et votre courriel
3. Vous serez alerté par vos voisins ou la municipalité dès qu'un événement se produit



CHARTRE VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

1. J'appelle le 17 ou la Police Municipale en cas d'urgence, les alertes ne viennent qu'en complément.
2. Mes alertes ne doivent pas comporter d'opinions personnelles notamment envers la mairie ou les forces de l'ordre ni être utilisées à des fins politiques.
3. Mon signalement doit être le plus précis possible (description physique, plaque d'immatriculation , ...).
4. Pour un animal perdu, des remerciements, une petite annonce ou pour converser avec mes voisins j'utilise la gazette ou la messagerie ... mais pas l'alerte !
5. Je soigne mon langage, je m'exprime dans un français clair.